

VEVEY SIGNE UNE CONVENTION AVEC L'ASSOCIATION DES COMMERÇANTS

La Ville de Vevey et l'Association des Commerçants de Vevey ont paraphé, cette semaine, une convention visant à encourager les actions d'animation dans le but de favoriser la fréquentation du centre-ville pendant les préparatifs de la prochaine Fête des Vignerons et dans les mois qui suivront cette dernière.

En vue de l'organisation de la prochaine Fête des Vignerons, agendée du 18 juillet au 11 août prochains, la Ville de Vevey a négocié, dans le cadre de la convention signée avec l'organisateur de l'événement, le financement de mesures d'accompagnement en faveur des habitants et des commerçants de Vevey pour un montant total de 700'000 francs.

Ce financement a permis, et permettra, de mettre en place plusieurs mesures d'accompagnement : prise en charge de livraisons à domicile par le biais des services Dring Dring et Youpaq et des coûts inhérents à la gratuité de la ligne de bus 202 les samedis, subventionnement de 500 abonnements de transports publics ou travaux d'embellissement et d'entretien de l'espace public.

La Ville de Vevey allouera également à l'ACV un montant de 200'000 francs, afin de permettre à cette dernière d'encourager les actions d'animations en ville, de soutenir et promouvoir les commerces veveysans, de favoriser la fréquentation du centre-ville et de mettre en place des mesures de communication en faveur de l'économie locale.

Elle mettra par ailleurs la place Scanavin à disposition, sans frais, de l'Association des commerçants de Vevey (ACV) pour encourager l'organisation d'animations et de manifestations au centre-ville pendant le chantier de l'arène de la Fête des Vignerons sur la Grande Place.

Ces différentes mesures font l'objet d'une convention, cosignée lundi 4 mars 2019 par Elina Leimgruber, syndique de Vevey, et Laurent Addor, président de l'Association des commerçants de Vevey.

